

Baisse de 10 milliards de DH de la compensation

• Le déficit du Trésor s'est allégé

• Les recettes de l'IS renouent avec la hausse

• Les dépenses du personnel poursuivent leur ascension

LE gouvernement pourra-t-il réussir le pari de la baisse du déficit à 4,9% du PIB? Difficile de se prononcer même si, au premier trimestre, le déficit du Trésor s'est établi à 15,4 milliards de dirhams contre 22,5 milliards à la même période l'année dernière. Cette baisse est à mettre sur le compte d'un recul des dépenses ordinaires de 13,3%. Celles de la compensation se sont réduites de 60%, soit une économie de 10 milliards de dirhams. Celles-ci sont à 6,6 milliards contre 16,5 milliards de dirhams au premier trimestre 2013. Et c'est essentiellement ce chapitre qui explique cette amélioration. Une évolution qui conforte le gouvernement dans sa politique d'indexation des prix des produits pétroliers sur le cours à l'international. Mais l'épine au pied du gouvernement n'est autre que la hausse de 1,5% des dépenses du personnel. Elles se sont établies à 26,5 milliards contre 26,1 milliards de dirhams une année auparavant.

La masse salariale dans la fonction publique constitue un des points de vulnérabilité pointés par le Fonds monétaire international. L'effet des hausses des salaires décidées en 2011 ont contribué à l'alourdissement de la charge. «La rémunération moyenne dans le secteur public représente 3,5 fois le PIB par habitant au Maroc contre 2,5 fois dans la région et 1,5 fois au niveau mondial», relèvent les experts du FMI. Les recrutements opérés depuis 2009 sont éga-

lement sur un trend haussier: 105.000 nouveaux postes contre plus de 40.000 départs à la retraite, selon l'institution internationale. Et la donne pourrait se compliquer

vent une hausse des recettes ordinaires sous l'effet notamment de la bonne tenue des recettes douanières de 9,5%. Mais cette évolution positive cache toutefois une baisse

Pour les autres taxes, le premier trimestre est bouclé avec un accroissement de 11,9% de l'IS qui s'est établi à 13,4 milliards de dirhams. Et c'est la première fois

en trois ans que les recettes de l'IS renouent avec la hausse. Ce qui résulte notamment de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables comme la Banque Centrale Populaire et IAM. En revanche, les versements effectués par l'OCF, Bank Al-Maghrib et l'Agence de la conservation foncière sont en baisse. Les recettes de l'IR ont également pris 0,7% provenant surtout des salaires alors que la TVA à l'intérieur a baissé de 11,7%. Ce qui correspond à un manque à gagner de 700 millions de dirhams dû à la suppression de la règle de décalage d'un mois, mais aussi à la baisse de la consommation. □

K. M.

Nature	Recettes en millions de DH	Evol en %	Structure
1 Impôt sur les sociétés	8.819	▲ 11,9	26,5%
2 Taxe sur la valeur ajoutée	8.022	▼ 2,5	25,7%
- à l'importation	8.012	▲ 4,4	15,8%
- à l'intérieur	5.010	▼ 11,7	9,9%
3 Impôt sur le revenu	8.852	▲ 0,7	17,5%
4 Enregistrement et timbre	4.378	▼ 2,9	8,6%
5 TIC prod. Energétiques	3.772	▲ 30,2	7,5%
6 TIC tabacs manufacturés	2.084	▲ 9,5	4,1%
7 Droits de douane	1.839	▼ 1,5	3,6%
8 Redevance gazoduc	617	▼ 3,6	1,2%
9 Recettes atténuat. dép.	528	▲ 380,0	1,0%
10 Autres TIC	351	▼ 5,9	0,7%

Source: TGR

Avec des recettes de 13,4 milliards de dirhams, l'IS constitue la première source des recettes du budget de l'Etat. Elle est suivie par la TVA dont les recettes ont atteint 13 milliards de dirhams

davantage si le gouvernement, en négociation avec les partenaires sociaux, concède une éventuelle hausse des salaires même si actuellement les discussions ne concernent que le smig.

Les dépenses des autres biens et services se sont également accrues de 11,8% au cours du 1er trimestre: 13,9 milliards contre 12,4 milliards de dirhams un an auparavant. Ce qui est attribué notamment au transfert de la quote-part de l'Etat-employeur à la Caisse marocaine de retraite de 1,9 milliard de dirhams contre 1,7 milliard à la même période que l'année dernière. S'y ajoutent les transferts aux divers établissements et entreprises publics de 4,6 milliards et aux comptes spéciaux du Trésor de 495 millions de dirhams.

La bonne nouvelle est l'augmentation des dépenses d'investissement de 30,2%, passant de 12,6 milliards à fin mars 2013 à 16,4 milliards de dirhams au premier trimestre 2014.

Au niveau des recettes, les chiffres de la Trésorerie générale du Royaume relè-

des droits de douane de 1,5% contre une hausse de 4,4% de la TVA à l'importation et de 30,2% de la TIC sur les produits énergétiques. Celle-ci a atteint 3,8 milliards au premier trimestre 2014.